L'accueil familial

L’accueil familial est une des 3 structures municipales représentées à la Maison de l'enfance de Sannois, située au 121 boulevard Charles de Gaulle à Sannois.

Maison de l'enfance
121, bd Charles de Gaulle
Il est agréé pour l’accueil d’enfants de 10 semaines à 4 ans non révolus et propose essentiellement un accueil régulier
L’agrément des assistantes maternelles précise le nombre et l’âge des enfants pouvant leur être confiés.

La crèche familiale est composée de 16 assistantes maternelles agrées par le département et employées par la ville de Sannois ainsi que d’une équipe pluridisciplinaire (une directrice infirmière, une éducatrice de jeunes enfants, une psychologue et une pédiatre) qui les accompagnent dans leurs pratiques au quotidien et qui assurent le suivi des enfants accueillis.

L’ensemble des professionnelles de l’accueil familial travaille autour d’un projet pédagogique dont les axes principaux sont l’éveil et l’accompagnement à l’autonomie de l’enfant.

L’accueil des enfants se fait au domicile des assistantes maternelles. Leur domicile est pensé et aménagé pour répondre au plus près des besoins des

enfants de 2 mois ½ à 4 ans non révolus. Les professionnelles proposent aux enfants qu'elles accueillent, des temps de jeu libre et des activités diverses adaptées à leurs compétences.

De plus, elles participent régulièrement à des ateliers dispensés dans nos locaux à la Maison de l'Enfance, tels que :

- Des jardins d'enfants accompagnés par l'éducatrice de jeunes enfants
- Des séances d'éveil musical menées en partenariat avec l'école de musique
- Des séances de psychomotricité
- Des séances de lecture et comptines avec les professionnelles de la médiathèque

L'accueil familial est un mode de garde alliant l'accueil individualisé des enfants, tout en leur offrant également des temps de sociabilisation aux travers de diverses activités.
La structure fonctionne en "tripartite" (dont les acteurs principaux sont la famille, l'assistante maternelle qui assure l'accueil au quotidien de l'enfant et de ses parents et l'équipe qui assure la gestion administrative, financière, pédagogique et médicale de la structure).

L'amplitude d'ouverture maximale de la structure : 7h-18h30
L'ouverture au public : 8h30-12h/14h-17h

Contact

Espace parentalité

Au CCAS - 26/28 avenue Damiette
espaceparentalite@sannois.fr

Uniquement par téléphone au 06 46 10 24 99

Accueil du public :

Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mardi de 8h30 à 12h30 (CCAS fermé au public l'après-midi)
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Document(s)
Règlement de fonctionnement de l'accueil familial